

LES USAGES SOCIAUX DE LA BIBLE, XI^E-XV^E SIÈCLES CHETL, 3

DES *ARMARIA* AUX BESACES. LA MUTATION DE LA
BIBLE AU XIII^E SIÈCLE

PAR CHIARA RUZZIER

MOTS-CLÉS : BIBLES DE POCHE. LECTURE. PRODUCTION
TEXTUELLE. CODICOLOGIE.

Résumé : La production de bibles portatives au XIII^e siècle constitue peut-être, au Moyen Âge, le seul cas de standardisation de masse. Cet article entreprend de la caractériser dans ses différents aspects – matériels, fonctionnels, etc.

Abstract : The production of portable Bibles in the thirteenth-century constitutes, perhaps, the only case of mass standardization in the Middle Ages. This publication characterizes this production in its different aspects – material, functional, etc.

Pour citer cet article :

– RUZZIER Chiara, « Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle », dans *Les usages sociaux de la Bible, XI^e-XV^e siècles*, CEHTL, 3, 2010, Paris, LAMOP (1^{re} éd. en ligne 2011).

Cet article est sous licence [Creative Commons 2.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/) BY-NC-ND. – Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation. – Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales. – Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

Des *armaria* aux besaces. La mutation de la Bible au XIII^e siècle sous titre article

PAR CHIARA RUZZIER*

Lorsqu'on parcourt les pages du catalogue de manuscrits d'une grande bibliothèque européenne où figurent des manuscrits bibliques, on s'aperçoit très vite qu'une bonne partie des bibles en un seul volume datent du XIII^e siècle et que la plupart d'entre elles sont de dimensions assez petites. La caractéristique la plus évidente de cette production manuscrite est en effet la réunion presque systématique de tous les livres bibliques en un seul volume et la réduction drastique des dimensions des manuscrits. Ce n'est qu'à cette période, en effet, qu'une telle structure, qu'on peut appeler monolithique, se généralise dans le monde chrétien occidental¹ et la manifestation la plus frappante de la mutation est constituée par la « bible portative ». Cette expression désigne un manuscrit contenant le texte complet de la Bible aisément

* LAMOP (CNRS-Université Paris 1) / FUNDP Namur

1. Bien évidemment, il y a des exemples aux siècles précédents, notamment à l'époque carolingienne et aux XI^e et XII^e siècles, mais le nombre de bibles conçues dès le début en un seul volume reste très limité jusqu'au début du XIII^e siècle.

transportable dans une besace, voire dans une poche. Aussi bien ces livres sont-ils couramment désignés sous le nom de « bibles de poche », mais nous préférons ici utiliser l'expression « bible portative » pour deux raisons : d'une part l'expression *bibliae portatiles* est déjà attestée au XIII^e siècle², d'autre part l'expression « de poche » paraît bien restrictive vu l'existence de bon nombre de volumes certes un peu plus grands, mais qui restent néanmoins transportables et dont la diffusion a été assez large.

La production de bibles portatives se développe dans un laps de temps assez court et constitue une exception non seulement pour les manuscrits de la Vulgate, mais aussi pour la production manuscrite en général. En effet, au cours du Moyen Âge, il s'agit peut-être du seul cas de standardisation de masse : on parle de dizaines de milliers d'exemplaires, pour un seul texte, en l'espace de quelques dizaines d'années. On assiste pour la première fois à la compression de la totalité du texte biblique en un seul volume dont la taille – c'est-à-dire la somme de la hauteur et de la largeur selon l'expression entrée en usage en codicologie quantitative et que nous utiliserons dans cette contribution³ – peut descendre jusqu'à 250 mm. De plus, ces bibles se caractérisent par une grande uniformité : en

2. Notamment dans les Constitutions des Franciscains. Voir plus loin, n. 37. On retrouvera ce terme dans les inventaires médiévaux des bibliothèques d'ordres mendiants en Italie.

3. Pour l'utilisation de l'expression « taille », C. BOZZOLO et E. ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge. Trois essais de codicologie quantitative*, Paris, Éd. du CNRS, 1980, p. 217 et D. Muzerelle, « Pour revenir sur et à la "taille" des manuscrits », *Gazette du livre médiéval*, 50, printemps 2007, p. 55-63.

premier lieu, une uniformité « paratextuelle », au moins apparente, qui concerne l'ordre des livres bibliques, le choix des prologues, la division en chapitres et la présence d'un glossaire des noms hébreux en appendice. Il s'agit d'une série de caractéristiques associées à l'appellation « Bible de Paris » ou « texte de l'université »⁴ et qui sont plus ou moins présentes dans nos manuscrits selon leur lieu d'origine. En deuxième lieu, une uniformité matérielle : parchemin très fin, écriture miniaturisée, mise en page et décoration très standardisée. La miniaturisation de la Bible requiert en effet une restructuration complète aussi bien des constituants matériels du volume, comme le parchemin et les cahiers, que de la mise en page et des caractéristiques de l'écriture dont le module peut être réduit à la valeur limite d'un millimètre. Toutes ces nouveautés matérielles sont mises en œuvre dans le but de réduire les dimensions sans compromettre la maniabilité du volume et la lisibilité de la page écrite. Il faut par ailleurs souligner que ce savoir faire raffiné n'était pas seulement destiné à quelques copies d'une richesse exceptionnelle, mais aussi à une production courante destinée à la demande « ordinaire » qui profitait du système de

4. Il n'y a pas lieu de citer ici toute la bibliographie sur le texte parisien de la Vulgate. On se limitera aux études novatrices de Laura Light : L. LIGHT, « French Bibles c. 1200-30 : a New Look at the Origin of the Paris Bible », dans *The Early Medieval Bible. Its Production, Decoration and Use*, éd. R. Gameson, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 155-176 ; *Ead.*, « The New Thirteenth-Century Bible and the Challenge of Heresy », *Viator*, 18, 1987, p. 275-288 ; *Ead.*, « Versions et révisions du texte biblique », dans *Le Moyen Age et la Bible*, dir. P. Riché et G. Lobrichon, Paris, Beauchesne, 1984 (Bible de tous les temps, 4), p. 55-93.

production mis en œuvre à Paris et dans les autres villes universitaires où la fabrication des manuscrits était désormais confiée à des copistes engagés sur contrat et à des ateliers laïques d'enluminure.

Le très grand nombre de témoins conservés a permis une étude quantitative de cette typologie livresque. Ainsi, le recensement des volumes survivants – exhaustif, du moins dans nos intentions – a pu faire ressortir l'étendue de cette production ; étendue qui est sans doute la démonstration la plus frappante de la révolution dans l'usage du texte biblique qui a eu lieu au XIII^e siècle. En effet, le recensement a abouti à la création d'une base contenant 1781 unités⁵, dont 357 ont été directement consultées, et à l'exploitation statistique des données⁶. Nous nous focaliserons ici sur une partie des

5. La définition médiévale et moderne de « bible portative » fait référence au fait qu'elle pouvait être aisément transportée, mais bien évidemment elle ne permet pas d'établir en soi une ligne de partage. Nous l'avons donc arbitrairement fixée à 380 mm de taille (H+L). Cette limite permet d'insérer dans l'étude certains volumes qui, peut-être, ne rentraient pas dans une poche mais étaient néanmoins considérés portatifs par les contemporains, comme l'atteste par exemple ce cas : le manuscrit Lille, Bibliothèque municipale, 7, mesurant 211x152 mm, conserve cette note de possession du XIII^e siècle : *Biblia parva portatoria, que fuit magistri Petri de Aghignies, cum hoc signo D.* Voir C. de HAMEL, *La Bible. Histoire du livre*, Paris, Phaidon, 2002, p. 119. Toutefois, nous avons recensé aussi toutes les bibles jusqu'à 450 mm de taille pour avoir la possibilité d'effectuer des comparaisons d'ordre textuel et matériel avec des bibles de taille moyenne.

6. Travail effectué dans le cadre d'une thèse de doctorat à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne sous la direction de Jean-Philippe Genet. Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas d'explicitier ici tous les fondements méthodologiques de cette enquête.

résultats obtenus, notamment sur l'essor de cette typologie livresque et sur son public⁷.

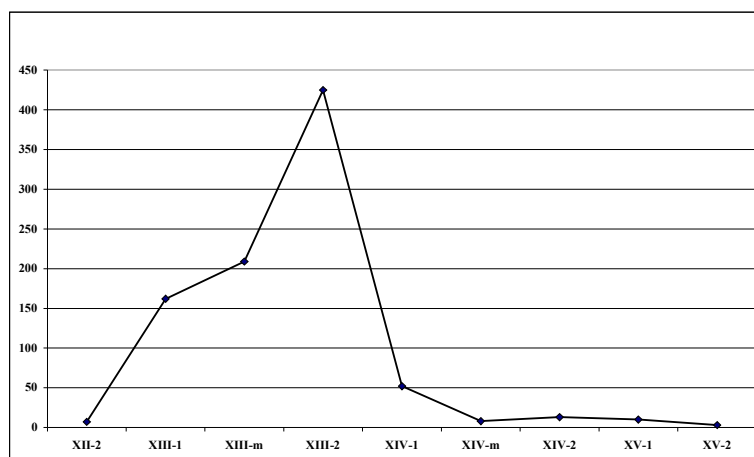
Cette abondante production se caractérise par sa concentration chronologique et géographique. Si, dans le nord de la France, on assiste à une diminution graduelle des dimensions des manuscrits bibliques dès la seconde moitié du XII^e siècle⁸, ce n'est qu'à partir des années 1220-1230 que débute la production de bibles véritablement portatives. L'observation du graphique 1 fait apparaître que cette

7. On laissera donc de côté les aspects textuels, notamment la diffusion du texte dit « Bible de Paris » dans les bibles portatives, et l'aspect matériel, c'est à dire tous les nouveaux procédés artisanaux mis en œuvre pour comprimer le texte biblique dans un volume de petites dimensions.

8. Un premier témoignage indirect de bible de petit format est signalé par Paola Supino Martini : le pape Innocent II demandait en 1139 à l'abbé de Saint Augustin de Cantorbéry *ut Bibliam manuaalem parvi voluminis qualem Romanum pontificem deceat ad opus nostrum fieri faciat*. Voir P. SUPINO MARTINI, « Qualche riflessione sulla Bibbia "da mano" », *Estudis castellonencs*, 6, 1994-1995, p. 1411-1416, p. 1415. Ensuite, Christopher de Hamel signale que Thomas Becket aurait possédé une Bible en un seul volume, vraisemblablement de format maniable, et offre une liste de quelques petites bibles « précoces » dont le manuscrit 551 de la Beinecke Library. Voir C. de HAMEL, *Glossed Books of the Bible and the Origins of the Paris Booktrade*, Woodbridge, D. S. Brewer, 1984, p. 37. D'après le catalogue de la bibliothèque, ce manuscrit, qui mesure seulement 178x127 mm et présente une mise en page à longues lignes, est datable vers 1150-1170, mais il était originellement divisé en trois volumes. Parmi les bibles parisiennes étudiées par Laura Light et datables du tout début du XIII^e siècle il y en a qui, tout en n'étant pas portatives, sont de format assez maniable : par exemple Paris, BnF, 15475 (268x180 mm) et Paris, Bibliothèque Mazarine, 70 (231x164). Voir L. LIGHT, « French Bible », art. cité, p. 175-176.

production progresse de manière significative dans la première moitié du XIII^e siècle, atteint son acmé dans la seconde moitié et chute rapidement au début du XIV^e siècle. L'abandon soudain de la production à la fin du siècle peut être expliqué par la « pérennité » de ces objets : les bibles, comme tous les manuscrits médiévaux, étaient conçues pour durer et être transmises aux générations suivantes.

Graphique 1
Évolution chronologique de la production de bibles portatives⁹



Bien évidemment, cette forte augmentation de la production au XIII^e siècle concerne non seulement la production biblique, mais aussi la production manuscrite en

9. Les graphiques 1 et 2 sont tirés des descriptions catalographiques dans la mesure où elles fournissent des précisions quant à la date et à l'origine des manuscrits.

général. Selon les estimations de Carla Bozzolo et Ezio Ornato¹⁰, la production manuscrite d'origine française a augmenté progressivement à partir du XI^e siècle. Elle a eu son apogée au XIII^e siècle, avec notamment une augmentation de 40 à 60% par rapport au siècle précédent. Ce phénomène est la conséquence d'une forte augmentation du nombre de lecteurs potentiels due, pour une part, à l'accroissement de la population, pour l'autre aux changements dans les pratiques d'une lecture qui, à la faveur du développement de l'Université, devient essentiellement privée. La même étude fait état d'une chute de la production après le milieu du XIV^e siècle, liée aux conséquences démographiques de la peste et aux mutations des conditions économiques, et suivie d'une remontée au XV^e siècle jusqu'à l'invention de l'imprimerie. On constate aussi que 49,7% des manuscrits bibliques¹¹ conservés jusqu'à nos jours, tous formats confondus, remontent au XIII^e siècle, alors que le pourcentage pour la production manuscrite en général est de 29%. Les auteurs montrent en

10. C. BOZZOLO et E. ORNATO, « Les fluctuations de la production manuscrite à la lumière de l'histoire de la fin du Moyen Âge », *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1610) du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1979, p. 51-75, republié dans *La face cachée du livre médiéval. L'histoire du livre vue par Ezio Ornato, ses amis et ses collègues*, Rome, Viella, 1997, p. 179-195, p. 188-195 ; C. BOZZOLO et E. ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit*, *op. cit.*, p. 84-109.

11. *Ibid*, p. 53. Les pourcentages pour les autres siècles sont les suivants : IX^e, 12.5% ; X^e, 2.7% ; XI^e, 7.1%, XII^e, 16.7% ; XIV^e, 9.1% ; XV^e, 2.4%. Cependant, il s'agit ici de tous les types de manuscrits bibliques. Un bref sondage se limitant aux bibles complètes non glosées conservées dans les bibliothèques parisiennes (291 manuscrits) nous a donné un pourcentage encore plus élevé pour le XIII^e siècle : 77,7%.

outre que les bibles sont en moyenne plus grandes que les autres manuscrits jusqu'au XII^e siècle ; elles deviennent beaucoup plus petites au XIII^e siècle pour redevenir plus grandes au XIV^e et surtout au XV^e siècle¹². Cette évolution quantitative et dimensionnelle est précisément le fait la production de bibles portatives. Sur la base d'un sondage que nous avons effectué sur toutes les bibles complètes en un seul volume conservées en France, nous pouvons en effet observer la distribution des bibles en fonction de leurs dimensions : 53,5% des bibles complètes produites au XIII^e siècle ont une taille inférieure à 380 mm, 28,9% sont de taille moyenne (380-550 mm) et seulement 17,6% des bibles ont une taille supérieure à 550 mm, qui correspond aux dimensions typiques de tous les siècles précédents¹³.

La présence d'un très petit nombre de manuscrits datés¹⁴ permet de poser quelques jalons pour vérifier la progression de la diminution de la taille. La première bible portative datée est une bible d'origine française de 1229 conservée à la Pierpont Morgan Library de New York. Sa taille est de 360 mm. C'est cinq ans plus tard, en 1234, que nous avons affaire à la première bible véritablement « de poche » : le

12. *Ibid.*, p. 265.

13. Cependant, la distribution n'est pas uniforme : les bibliothèques de province, qui conservent un grand nombre de manuscrits provenant des anciens monastères, présentent un plus grand nombre de bibles de grande taille, alors que dans les bibliothèques parisiennes ce sont les bibles portatives qui sont les plus représentées (57% des bibles conservées à Paris ont une taille inférieure à 380 mm).

14. Seulement 1,3% des bibles de notre corpus portent une mention de date.

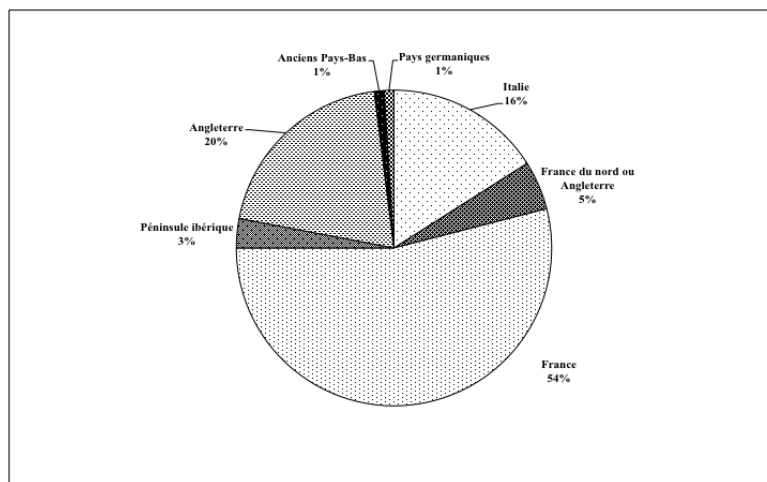
manuscrit 15 de la Bibliothèque municipale de Dole qui est probablement originaire de Paris et dont la taille ne dépasse pas 270 mm. Cette bible est en outre la première bible datée à présenter le texte de la « Bible de Paris ». La production des bibles portatives en Espagne est attestée par une bible datée de 1240 (taille = 274 mm), et il faut attendre 1250 pour trouver une bible datée d'origine italienne¹⁵, conservée à la Bibliothèque Vaticane, mesurant 263 mm de taille.

Comme le montrent ces exemples, Paris n'est pas le seul lieu d'origine de ces manuscrits, bien que les bibles originaires de cette ville soient certainement les plus répandues. Le recensement et l'analyse des manuscrits ont en effet permis de mettre en évidence la production d'origine anglaise et celle d'origine italienne, localisée surtout dans le nord de l'Italie – notamment dans la région de Venise, et en bien moindre mesure à Naples – ainsi qu'une petite production d'origine castillane¹⁶. Ces productions diffèrent de la production parisienne à la fois par les caractéristiques du texte biblique et par leur aspect matériel.

15. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Ottob. Lat. 532.

16. Notons que le pourcentage de manuscrits d'origine non parisienne augmente dès qu'on consulte directement les manuscrits. En effet, les catalogues, hormis les plus récents, ne fournissent que rarement des localisations et, quand ils le font, ils se limitent souvent à signaler les bibles qui présentent une décoration de type parisien. Le graphique 2 présente la répartition des origines sur la base des données présentes dans les catalogues, intégrées avec nos localisations chaque fois que cela a été possible.

Graphique 2
Pays d'origine des bibles portatives



L'évolution de la taille des bibles complètes reflète donc l'évolution des usages du texte biblique. Jusqu'au XII^e siècle, la bible complète en un ou plusieurs volumes a été essentiellement un livre d'apparat produit dans des monastères et destiné à l'usage collectif ; au XIII^e siècle, elle devient un livre destiné à la lecture individuelle dont la fonction est principalement utilitaire. L'apparition de nouvelles catégories de lecteurs potentiels et le grand nombre de ces derniers ont donc permis le développement d'une production à grande échelle dans un laps de temps étonnamment court. Ensuite, le nombre de lecteurs potentiels s'est stabilisé, ou même a diminué à cause de la peste et de la récession économique du XIV^e siècle, et les bibles en

circulation, toujours fonctionnelles, étaient suffisantes pour faire face à la demande. Les quelques bibles produites au xv^e siècle sont à nouveau des produits d'apparat. Comme on le verra, la fonction utilitaire était sans doute largement couverte par les bibles portatives du XIII^e siècle encore en circulation.

À quelles catégories de lecteurs étaient destinées ces bibles ? L'analyse qui suit part du constat que les commanditaires des bibles portatives nous sont inconnus dans la presque totalité des cas et les volumes consultés qui conservent au moins une marque de possession d'époque médiévale ne représentent que 21% du total. Nos considérations se fondent essentiellement sur la distribution de ces marques et de quelques autres indices d'utilisation, tels la typologie des textes ajoutés en appendice, alors que les sources secondaires ne seront prises en compte que ponctuellement. Dès lors, il est vraisemblable que cette analyse présente des distorsions dues au fait que l'identification est plus facile pour certaines catégories de lecteurs que pour d'autres.

Les tableaux qui suivent se fondent sur un petit groupe de 109 manuscrits, les seuls de notre corpus pour lesquels il est possible de remonter à l'identité ou au statut du (ou des) possesseur(s)¹⁷.

17. Les manuscrits contenant plus d'une preuve de possession ont été comptabilisés plusieurs fois, c'est pourquoi les totaux des tableaux peuvent être supérieurs au nombre des manuscrits concernés.

Tableau 1
Distribution des preuves de possession par date et statut

Date de possession	Ordres mendiants	Ordres monastiques	Maîtres d'université	Clergé séculier	Laïcs ou non déterminés	Total
<i>XIII</i>	23 76,7%	2 6,7%	2 6,7%	3 10%	0 0%	30 100%
<i>XIV</i>	3 18,8%	2 12,5%	7 43,8%	0 0%	4 25%	16 100%
<i>XIV-XV</i>	21 67,7%	4 12,9%	2 6,5%	1 3,2%	3 9,7%	31 100%
<i>XV</i>	15 36,5%	6 14,6%	4 9,7%	3 7,4%	13 31,7%	41 100%
<i>début XVI</i>	3 37,5%	1 12,5%	0 0%	2 25%	2 25%	8 100%
Total	65	15	15	9	22	126
Total %	51%	11,9%	11,9%	7,1%	17,4%	100%

Pour presque 70% des manuscrits consultés, nous n'avons aucun indice qui nous permette de remonter aux possesseurs d'époque médiévale¹⁸. 21% des bibles (73 manuscrits) contiennent au moins une note de possession¹⁹ et pour 10% (36 manuscrits) il a été possible de déduire le lieu et/ou le type de possesseur sur la base d'indices indirects :

18. La perte de toutes les reliures originales et, bien souvent aussi, celle des feuillets de garde anciens, en est sans doute en partie la cause.

19. Ce décompte comprend toutes les notes de possession datables jusqu'au début du XVI^e siècle environ.

caractéristiques des textes ajoutés, notamment des calendriers, présence de personnages dans les illustrations, mentions dans les inventaires médiévaux de manuscrits ayant été identifiés. La preuve de possession sur la base d'indices indirects concerne la moitié des attributions aux ordres mendiants, alors qu'elle est beaucoup plus rare pour les autres types de possesseurs.

En observant le tableau 1, on constatera que la moitié des preuves de possession concerne des frères mendiants. Dans 42 cas sur 65, l'ordre d'appartenance est indiqué ou aisément reconnaissable, ce qui a conduit à la ventilation suivante : 28 dominicains, 14 franciscains, 2 ermites de saint Augustin, 1 carme. Les possesseurs des autres types sont en nombre nettement inférieur. Notons que le pourcentage relatif aux ordres mendiants passe à 76% si l'on s'en tient au XIII^e siècle, époque de la production des bibles²⁰. Si, dans la moitié des cas, l'identification s'appuie sur une mention de type *iste liber est ad usum fratris / ad conventum...*, dans les autres cas elle se fonde sur la présence d'un calendrier où les fêtes propres à chaque ordre sont soulignées en rouge ou ajoutées²¹. Si le

20. La même constatation peut être faite à partir des catalogues, mais ces données n'ont pas fait l'objet d'une analyse quantitative du moment que les informations sur les possesseurs anciens ne sont pas systématiquement intégrées dans les notices descriptives.

21. Certains manuscrits portent traces de l'appartenance successive aux deux ordres mendiants. Ainsi, la bible d'origine anglaise Paris, BnF, lat. 163, a très probablement été commanditée par des dominicains puisqu'on y trouve, entre l'Apocalypse et les *Interpretationes*, un calendrier de la même main que le texte où les fêtes dominicaines apparaissent en rouge (24 mai, 5 et 12 août, 10 octobre). Peu de temps après, le volume a dû passer entre

calendrier était présent dans le manuscrit dès l'origine, on peut raisonnablement supposer que la bible a été commanditée par ou destinée aux frères mendiants. Un autre cas est constitué par les bibles dans lesquelles un frère en prière a été peint sur une ou plusieurs marges du manuscrit, principalement à côté de l'initiale de la Genèse. C'est une pratique qui toutefois reste rare et attestée surtout chez les Franciscains, dans des bibles assez riches²². Les frères mendiants sont donc les seuls qui apparaissent de manière explicite comme destinataires de bibles au XIII^e siècle, même si une bonne partie des bibles portatives devaient leur parvenir grâce aux dons et aux legs et par la suite, surtout aux XIV^e et XV^e siècles, à travers les achats. En effet, certaines notes de possession font état de l'achat de la bible par un frère pour son propre couvent ou pour lui-même²³, en spécifiant toutefois que le manuscrit doit être

les mains d'un franciscain ; celui-ci a rayé ces fêtes, parmi lesquelles l'octave de saint Dominique (12 août), qui a été remplacée par la fête de sainte Claire, célébrée le même jour, et a ajouté celle de saint François (dont l'absence est pourtant rare dans les calendriers dominicains).

22. De la même manière, on peut trouver des scènes représentant saint François qui prêche aux animaux ou reçoit les stigmates. À propos des bibles de luxe présentant une iconographie franciscaine et commanditées par ou destinées à des frères Mineurs, voir aussi N. GIOVÈ MARCHIOLI, « Il codice francescano. L'invenzione di una identità », dans *Libri, biblioteche e letture dei frati mendicanti (secoli XIII-XIV)*, Atti del XXXII Convegno internazionale, Assisi, 7-9 ottobre 2004, Spolète, 2005 (Atti dei Convegni della Società internazionale di studi francescani e del Centro interuniversitario di studi francescani. Nuova serie, 15), p. 375-419, p. 384-386. Cependant, dans la mesure où l'iconographie franciscaine a fortement influencé l'art, surtout italien, de la seconde moitié du XIII^e siècle, il reste problématique d'établir la véritable identité des commanditaires.

Les usages sociaux de la Bible, XI^e-XV^e siècle, CEHTL, 3, 2010, Paris, LAMOP

rendu au couvent après sa mort. C'était là le mode d'accroissement « naturel » des bibliothèques conventuelles²⁴.

Au cours des siècles suivants, les bibles portatives continuent à être utilisées par des prédicateurs itinérants : on sait par exemple que le franciscain saint Jean de Capistran (1386-1456), a utilisé une bible portative de luxe²⁵, mesurant 175x130 mm, probablement reçue en cadeau. Le dominicain saint Vincent Ferrer (1350-1419) a également utilisé et annoté une bible portative aujourd'hui conservée à Valence²⁶.

23. Un exemple dans la bible portative d'origine italienne Città del Vaticano, B.A.V., Barb. Lat. 414, f. 413v : *Iste liber concessus est michi, fratri Antonio de Venetiis ordinis predicatorum, quem ego emi pro pretio florenorum venetorum de auro triginta* (XIV^e siècle).

24. À propos de l'approvisionnement en livres de tous les ordres de frères au Moyen Âge, voir K. W. HUMPHREYS, *The Book Provisions of the Mediaeval Friars 1215-1400*, Amsterdam, Erasmus Booksellers, 1964 (Studies in the History of Libraries and Librarianship, 1) ; L. PELLEGRINI, « Libri e biblioteche nella vita economica dei mendicanti », dans *L'economia dei conventi dei Frati Minori e Predicatori fino alla metà del Trecento*, Atti del XXXI Convegno internazionale, Assisi, 9-11 ottobre 2003, Spolète, 2004, p. 187-214 ; *Libri, biblioteche e letture*, op. cit.. Pour les Dominicains, voir aussi L. PELLEGRINI, *I manoscritti dei predicatori. I Domenicani dell'Italia mediana e i codici della loro predicazione (sec. XIII-XV)*, Rome, Istituto storico dominicano, 1999.

25. Capestrano, Biblioteca del Convento di San Giovanni, cod. XLIII, avec note de possession autographe. Voir M. BARTOLI, « La biblioteca e lo scriptorium di Giovanni da Capestrano », *Franciscana. Bollettino della Società internazionale di studi francescani*, 7, 2006, p. 239-259, p. 244.

26. Valencia, Archivo de la Catedral, 304. Sur ce manuscrit, voir F. M. GIMENO BLAY, *La Biblia de San Vicente Ferrer (Codice manuscrito del siglo XIII)*, Valencia, Scriptorium, 1992. Le prêcheur aurait également utilisé une autre bible du XIII^e siècle, de format moyen et d'origine française. Voir J. L. ESPINEL, « Biblia de San Vicente. Convento de San Esteban.

Par ailleurs, la plupart des inventaires des bibliothèques des frères qui décrivent des bibles portatives datent également des XIV^e et XV^e siècles. Cependant, puisque les petites bibles étaient surtout destinées à une pratique personnelle et non pas au pupitre, on peut supposer qu'à l'époque où les inventaires ont été rédigés, elles étaient probablement en circulation plutôt que dans les *armaria* d'une bibliothèque²⁷. Il n'est donc pas étonnant que, dans l'échantillon d'inventaires que nous avons consultés, les bibles de petites dimensions ne soient pas très nombreuses par rapport à la totalité des bibles inventoriées. Elles sont malgré tout présentes, notamment, dans les inventaires des principaux couvents italiens, tant chez les Franciscains (Assise, Padoue, Sienne, Bologne)²⁸ que chez les

Salamanca », *Ciencia tomista*, 119/3, 1992, p. 521-548.

27. Dans le même ordre d'idées, quand il y a une distinction entre *libri catbenati* et non *catbenati*, les bibles portatives sont classés parmi les seconds.

28. Assise : cinq bibles de petit format (Voir C. CENCI, *Bibliotheca manuscripta ad Sacrum Conventum Assisiensem*, 2 vol., Assise, Casa Ed. Franciscana, 1981). Padoue : quatre bibles *parvae* dont une identifiée : Padova, Biblioteca Antoniana, 225 (193x138 mm). Voir K. W. HUMPHREYS, *The Library of the Franciscans of the Convent of St. Anthony, Padua at the Beginning of the Fifteenth Century*, Amsterdam, Erasmus Booksellers, 1966 (Studies in the History of Libraries and Librarianship, 3). Sienne : une bible. Voir *Id.*, *The Library of the Franciscans of Siena in the Late Fifteenth Century*, Amsterdam, Erasmus Booksellers, 1978 (Studies in the History of Libraries and Librarianship, 4). Bologne : une bible *mediocris voluminis*. Voir M.-H. LAURENT, *Fabio Vigili et les bibliothèques de Bologne au début du XVI^e siècle d'après le ms. Barb. Lat. 3185*, Cité du Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1943 (Studi e testi, 105). Pour une liste des bibliothèques franciscaines, surtout italiennes, et leurs sources, voir G. ABATE, « Manoscritti e biblioteche francescane del Medio Evo », dans *Il libro e le*

Dominicains (Pérouse et Florence)²⁹ où l'on trouve plusieurs bibles définies *parve* ou *portatiles*. Ce dernier terme, plus rare, est par exemple utilisé dans le remarquable catalogue de 1381 de la bibliothèque du couvent d'Assise : on dénombre ici cinq petites bibles dont deux *portatiles*, une *quasi portatilis*, une *parva*, *non tamen portatilis*, une *parva*³⁰, ce qui constitue un indice sûr de différenciation dimensionnelle. Un peu plus tard, dans le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye bénédictine de Sainte-Justine de Padoue, les formats utilisés sont les suivants : *maximus*, *magnus*, *mediocris*, *parvus*, *portatilis*³¹. En dehors de

biblioteche, Atti del primo congresso bibliologico francescano internazionale, 20-27 febbraio 1949, 2 vol., Rome, 1950 (Bibliotheca pontificii athenaei antoniani, 6), I, p. 77-126, p. 97-122.

29. Pérouse : quatre bibles *in parvo volumine*. Voir Th. KAEPPEL, *Inventari di libri di San Domenico di Perugia (1430-1480)*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1962 (Sussidi eruditi, 15). Florence : quatre bibles *in volumine mediocri*. Voir B. ULLMAN et P. A. STADTER, *The Public Library of Renaissance Florence. Niccolò Niccoli, Cosimo de' Medici and the Library of San Marco*, Padoue, Editrice Antenore, 1972 (Medioevo e Umanesimo 10). Pour une liste des bibliothèques dominicaines italiennes pour lesquelles on dispose d'un inventaire médiéval, voir Th. KAEPPEL, « La bibliothèque de Saint-Eustorge à Milan à la fin du xv^e siècle [1494] », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 25, 1955, p. 5-74, p. 5-10 et surtout Th. KAEPPEL, « Antiche biblioteche domenicane in Italia », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 36, 1966, p. 5-80 où l'on trouve aussi une liste de manuscrits conservés portant des notes de possession de couvents italiens (dont quatre bibles portatives).

30. Malheureusement, aucune de ces bibles n'a été identifiée avec des volumes conservés. Voir, C. CENCI, *Bibliotheca manuscripta*, *op. cit.*, I-II, n° 222-224, 783, 916.

31. Voir G. CANTONI ALZATI, *La Biblioteca di S. Giustina a Padova. Libri e cultura presso i benedettini padovani in età umanistica*, Padoue, Antenore, 1982 (Medioevo e Umanesimo, 48), *passim*.

l'Italie, les sources sont beaucoup moins nombreuses et par ailleurs nous n'avons pas encore répertorié l'usage du terme *portatilis* dans les inventaires de bibliothèques situées au nord des Alpes.

La plus importante catégorie de lecteurs était donc constituée par les Franciscains et les Dominicains. L'utilisation des bibles de petit format dans ces ordres peut se ramener à deux activités : d'une part la prédication itinérante, d'autre part l'étude dans les universités.

Les prêcheurs itinérants avaient en effet besoin de livres de petites dimensions faciles à transporter : bréviaires, *Distinctiones*, manuels de confession et bibles, bien souvent agrémentées d'outils pour la prédication tels que listes de thèmes pour les sermons, tables des lectures liturgiques, calendriers...³² Il faut également rappeler que les Dominicains s'étaient consacrés à la lutte contre les hérésies et qu'une bible pourvue d'un texte « stabilisé » et facilement consultable comme celui qu'offraient les bibles portatives en constituait l'instrument indispensable. On trouve d'ailleurs des *themata contra manicheos* ajoutés en appendice d'une dizaine de bibles portatives d'origine italienne et espagnole³³.

D'autre part, une bible constituait la dotation indispensable de chacun des frères envoyés dans une université pour y

32. À ce sujet, voir D. L. D'AVRAY, « Portable "vademecum" books containing Franciscan and Dominican Texts », dans *Manuscripts at Oxford: an Exhibition in Memory of R. W. Hunt*, éd. A. C. De La Mare et B. C. Barker-Benfield, Oxford, Bodleian Library, 1980, p. 61-64.

33. Sur ce sujet, voir L. LIGHT, « The New Thirteenth-Century Bible », art. cité.

poursuivre ses études. C'est pourquoi elle est mentionnée, parmi d'autres livres, dans les constitutions de frères mendiants.

En ce qui concerne les Dominicains³⁴, l'importance des livres va de soi pour cet ordre qui avait fait de l'étude, de la prédication et de la lutte contre l'hérésie sa mission primordiale. Il n'est donc pas étonnant de voir dans ses Constitutions une réglementation complexe concernant le livre ; réglementation qui fait apparaître l'importance de ces objets non seulement comme instruments d'étude et de prédication, mais aussi comme des biens dont les couvents s'assuraient le contrôle pour éviter qu'ils ne se trouvent dispersés ou perdus lors des déplacements de leurs utilisateurs. Les références aux bibles sont nombreuses, mais sans que l'on fasse toutefois mention de leurs dimensions. On précise dans les textes que c'était le devoir du prieur provincial de fournir les livres nécessaires aux frères – trois ou quatre selon les provinces – que l'on envoyait étudier la

34. On trouve la réglementation concernant les livres dans les premières versions des Constitutions dominicaines et elle est reprise dans plusieurs chapitres généraux. Voir H. DENIFLE, « Die Constitutiones des Predigerordens vom Jahre 1228 », *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, 1, 1885, p. 193-227, p. 224-226 ; *Id.*, « Die Constitutiones des Predigerordens in der Redaction Raimunds von Penafort », *Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters*, 5, 1889, p. 533-564, p. 562-564 (chapitre *De studentibus*) ; *Acta capitulorum generalium ordinis praedicatorum, I. Ab anno 1220 usque ad annum 1303*, éd. B. M. Reichert, Rome, 1898 (Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica, III). Pour une analyse de ces textes, voir P. MARANESI, « La normativa degli Ordini mendicanti sui libri in convento », dans *Libri, biblioteche, letture, op. cit.*, p. 171-263, p. 192-225.

théologie à Paris ; parmi ces livres se trouve bien évidemment une bible. On fait à nouveau référence à la Bible parmi les livres que les frères envoyés d'une province à l'autre pouvaient transporter vers leur nouvelle destination³⁵. Enfin, il est interdit de vendre les livres des frères décédés, et tout particulièrement les bibles, qui doivent plutôt être donnés aux autres frères qui en auraient besoin³⁶. Les constitutions et autres textes législatifs de l'époque témoignent en effet du souci d'éviter la dispersion des livres les plus précieux, parmi lesquels se trouvaient sans aucun doute les bibles.

Par ailleurs, la question de l'utilisation des livres est particulièrement importante dans le cas des Franciscains ; on peut en effet se demander quelle était la place de manuscrits, souvent enluminés, dans des ordres censés obtenir leurs revenus de la mendicité³⁷. Il faut rappeler à ce sujet qu'une partie des livres à l'usage des frères provenait de dons, et qu'on pouvait aussi entrer dans l'ordre après une carrière séculaire – surtout pendant les premières années suivant sa

35. *Cum frater de provincia ad provinciam ad regendum mittitur, omnes libros suos glosatos, postillas, bibliam et quaternos secum deferat*. Voir H. DENIFLE, « Die Constitutiones des Predigerordens in der Redaction Raimunds von Penafort », art. cité., p. 563.

36. *Volumus et mandamus ut libri fratrum decedentium, et maxime biblie, extra nec intra ordinem vendantur sed potius fratribus proficientibus concedantur* (Chapitre général de Bologne, 1233). Voir *Acta cap. gen. O.P., op. cit.*, p. 4.

37. Sur cette problématique, voir A. BARTOLI LANGELI, « I libri dei frati. La cultura scritta dell'Ordine dei Minori », dans *Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia francescana*, Turin, Einaudi, 1997, p. 285-305 et surtout P. MARANESI, « *Nescientes Litteras* ». *L'ammonizione della Regola Francescana e la questione degli studi nell'Ordine (secc. XIII-XVI)*, Rome, Istituto Storico dei Cappuccini, 2000.

création –, ce qui présuppose que le nouvel entrant pouvait être déjà en possession de livres personnels qui ne correspondaient peut-être pas exactement à l'idéal de pauvreté prêché par le fondateur de l'ordre. C'est effectivement dans les textes franciscains qu'on trouve une mention – très significative dans notre cas – des bibles portatives. En effet, une certaine réticence à utiliser des livres trop riches est bien présente dans le passage suivant, extrait des premières constitutions franciscaines :

« Item ut bible portatiles que ultra pretium XX librarum parisiensium excedunt, habentibus reliquantur ad usum ; post usum autem ipsorum vel decessum, nulli concedantur ad usum, sed distracte vel vendite ipsarum in aliis bibliis minoris pretii, non habentibus provideantur³⁸ ».

Tout d'abord, ce texte contient, à notre connaissance, la plus ancienne mention de « bible portative » et nous indique que cette typologie livresque était déjà bien définie dans les années 1230. Deuxièmement, s'il était normal que les frères aient l'usage d'une bible, l'éventuelle richesse de celle-ci pouvait poser problème dans un ordre voué à la pauvreté. On dispose donc de concéder l'usage des bibles chères aux frères

38. C. CENCI, « Fragmenta Priscarum Constitutionum Praenarbonensium », *Archivum Franciscanum Historicum*, 96, 2003, p. 289-300, p. 297. Ces premières constitutions générales ont été rédigées à Rome en 1239 et leur plus ancienne transcription est datable entre 1239 et 1241. Curieusement, dans la rédaction ultérieure de ce texte, le terme *portatiles* a été biffé. À partir des constitutions de Narbonne de 1260 et jusqu'à la constitution parisienne de 1292, ce terme disparaît. Pour une analyse de l'évolution de l'attitude des Franciscains à l'égard du prix du livre, voir P. MARANESI, *La normativa degli Ordini mendicanti*, *op. cit.*, p. 230-237.

qui les utilisaient déjà, soit parce qu'elles étaient en leur possession avant l'entrée dans l'ordre, soit parce qu'elles leurs avaient été données, mais elles devront être vendues à leur mort pour que l'on puisse en acheter de moins chères. La situation décrite correspond au panorama offert par les manuscrits : la plupart des bibles ayant été utilisées par les Franciscains sont de qualité médiocre, mais dans quelques cas il s'agit au contraire de manuscrits de luxe³⁹.

Cependant l'analyse comparée des prix des bibles décrites dans le catalogue de la Sorbonne de 1338⁴⁰ et des manuscrits encore conservés, nous a permis de constater que, si la limite de prix était fixé à 20 livres, seuls les exemplaires les plus luxueux étaient exclus. Rappelons, en tout cas, que les manuscrits de la Bible étaient en général très chers : toutes les mentions repérées dans les manuscrits ou les inventaires font référence à des prix largement au-dessus de la moyenne qui, au XIV^e siècle, est de 5 livres environ⁴¹.

39. Dans les bibles suivantes, probablement destinées à des franciscains, toutes les initiales sont historiées : Paris, BnF, n.a.l. 3189 (portraits de saint François et saint Antoine) ; Città del Vaticano, B.A.V., Ottob. Lat. 878 (frère à la place de Jérôme dans l'initiale Frater) ; Den Haag, Rijksmuseum Meermannno-Westreenianum, 10 E 32. Voir aussi la bible avec iconographie franciscaine décrite dans M.-T. GOUSSET, « Un témoignage inédit de l'enluminure bolonaise du XIII^e siècle », *Revue de l'art*, 55, 1982, p. 53-55.

40. L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, 4 vol., Paris, 1868-1881, III, p. 9-11.

41. 5 livres et 7 sous. Voir C. BOZZOLO et E. ORNATO, *Pour une histoire du livre manuscrit*, *op. cit.*, p. 109.

Les deux ordres ont donc largement contribué au développement du commerce livresque au XIII^e siècle : ce n'est certainement pas un hasard si les principaux centres dominicains et franciscains en Europe – dont Paris, Oxford, Bologne, Padoue – correspondent aux endroits où la fabrication et le commerce du livre étaient les plus développés et d'où sont originaires la plupart des bibles portatives.

Enfin, comme on l'a vu, les mendiants n'étaient pas propriétaires des livres dont ils disposaient, mais ils les empruntaient à leur couvent, si bien que les volumes passaient de main en main au fil des générations. L'importance de ces ordres dans l'essor de la production de bibles d'une part et, d'autre part, la « pérennité » de ces objets, intrinsèquement liée à la production et à l'usage du livre médiéval et qui disparaîtra seulement avec l'invention de l'imprimerie, peuvent expliquer également le déclin, puis l'abandon de la production de bibles portatives vers la fin du XIII^e siècle, c'est-à-dire à une époque où le nombre des frères cesse d'augmenter. Nous savons en effet que le succès des deux principaux ordres mendiants atteint son maximum au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle et qu'après cette période le nombre de nouvelles recrues se stabilise⁴². Les notes de possession des frères – qui

42. Voir R. W. EMERY, *The Friars in Medieval France : A Catalogue of French Mendicant Convents, 1200-1500*, New York et Londres, Columbia University Press, 1962, p. 16-21 ; D. KNOWLES et R. N. HADCOCK, *Medieval Religious Houses. England and Wales*, Londres, Longman, 1953 ; A. GUERREAU, « Observations statistiques sur les créations de couvents franciscains en France, XIII^e-XV^e siècles », *Revue d'histoire de l'église de France*, 70, 1984, p. 27-60, p. 28-29, 49-51.

datent bien souvent du xv^e siècle – constituent des témoignages éloquentes de cette pérennité⁴³.

Le nombre relativement élevé de manuscrits consultés ayant appartenu à des frères mendiants permet d'en analyser la typologie, ce qui n'est pas possible pour les autres catégories de lecteurs, vu la faiblesse des effectifs. Les résultats relatifs à chacun des deux ordres principaux ne diffèrent pas sensiblement et nous les présenterons donc ensemble.

Tableau 2

Distribution par taille et origine des manuscrits utilisés par des frères mendiants

Taille (en mm)	Angle-terre	France	Italie	Autres pays ou origine inconnue	Total	% de la production totale ⁴⁴
<230	2 40%	1 5%	0 0%	0 0%	3 4,8%	1,2% 42%
231-280	1 20%	8 40%	4 16%	3 23,1%	16 25,4%	17% 55,1%
281-330	2 40%	6 30%	16 64%	7 53,8%	31 49,2%	27,7% 73,8%

43. Le même phénomène de stagnation affecte bien sûr les institutions universitaires et produit les mêmes effets : nous savons, grâce au catalogue du collège de la Sorbonne de 1338, que les maîtres en théologie utilisaient des bibles qu'ils léguaient ensuite au collège.

44. Les deux pourcentages ont respectivement comme dénominateur l'effectif total de chaque classe et le nombre de manuscrits dont le statut du possesseur est connu.

331-380	0 0%	4 20%	3 12%	0 0%	7 11,1%	12% 50%
381-450	0 0%	1 5%	2 8%	3 23,1%	6 9,5%	9% 35,2%
Total	5	20	25	13	63	16,9% 57,7%
Total %	100%	100%	100%	100%	100%	

Les trois quarts des bibles utilisées par des frères appartiennent indiscutablement à la catégorie « portative », leur taille étant comprise entre 230 et 330 mm. Les manuscrits ayant appartenu aux frères couvrent 22,8% de la production totale relative à cette classe dimensionnelle, et surtout 66,1% des manuscrits de cette classe pourvus de notes de possession.

Il est également intéressant d'examiner la richesse des ces manuscrits, représentée par le niveau de l'apparat décoratif ; comme on le déduit à partir des données du tableau 3, 50,7% des bibles ayant appartenu aux frères se trouvent dans la classe « 230-330 mm avec décor mixte orné-filigrané ou exclusivement filigrané », ce qui correspond à 75% des bibles avec notes de possession et à 30% de la production totale de cette classe.

Tableau 3
Distribution par niveau de décoration et par taille des manuscrits utilisés
par des frères

Décoration ⁴⁵	<230 mm	231- 280	281- 330	331- 380	381- 450	Total	% de la produc- tion
Toutes historiées – ornées	0 0%	3 18,8%	3 9,7%	1 14,3%	3 50%	10 15,9%	12,3%
Historiées/or nées – historiées	0 0%	3 18,8%	4 12,9%	1 14,3%	0 0%	8 12,7%	21%
Ornées – ornées	1 33,3%	0 0%	1 3,2%	0 0%	1 16,7%	3 4,8%	9%
Ornées – filigranées	1 33,3%	9 56,3%	7 22,6%	2 28,6%	2 33,3%	21 33,3%	28%
Filigranées – filigranées	1 33,3%	1 6,3%	16 51,6%	3 42,9%	0 0%	21 33,3%	16,8%
Total	3	16	31	7	6	63	16,9%

Les bibles portatives, mais non minuscules, et avec une décoration simple constituaient donc une catégorie qui était sans aucun doute destinée en grande partie aux frères. On observe, néanmoins, que les bibles plutôt riches et dotées d'initiales historiées sont loin d'être absentes. De plus, même si les effectifs sont faibles, il semble que les bibles ayant appartenu à des Franciscains soient plus riches que celles des Dominicains. Il est donc probable que la valeur d'une

45. Décoration des initiales : livres-prologues.

bible franciscaine pouvait parfois être supérieure à la limite fixée par les statuts de l'ordre dont il a déjà été question. Cela dit, bon nombre de ces bibles pouvaient provenir de dons ou de personnes qui étaient entrées dans l'ordre après une carrière séculaire.

Enfin, certains textes ajoutés en appendice de la bible sont associés aux frères mendiants. 62% des bibles leur ayant appartenu contiennent en effet au moins un texte ajouté, notamment des tables de péripécopes (46,8%) et des calendriers (22,6%), alors que le pourcentage est de 46% pour la production totale et de 37% pour les manuscrits ayant appartenu à d'autres possesseurs. En revanche, les missels abrégés sont très rares⁴⁶.

Il faut maintenant se pencher sur les autres catégories de lecteurs (voir plus haut, tableau 1), même s'il est clair que la faiblesse de l'effectif aboutit à ce que les pourcentages de nos tableaux restent très peu significatifs pour toute appartenance hors mendiants⁴⁷.

Les ordres monastiques sont pour leur part beaucoup moins représentés. Les rares notes de possession remontent

46. Ils sont présent seulement dans quatre bibles de notre corpus ayant appartenu à des frères, toutes d'un haut niveau d'exécution : Oxford, Bodleian Library, Lat. Bib. e 7 ; Paris, BnF, lat. 215, lat.16266 ; Wolfenbüttel, Herzog-August-Bibliothek, 1335 Helmst.

47. Dans la classe « laïcs ou non déterminé », nous avons également inséré les notes de possession – le plus souvent du xv^e siècle – où le statut du possesseur n'est pas spécifié (la réunion des deux classes, non justifiée par la logique, n'est due qu'à la faiblesse de l'effectif qui, de toute manière, interdit toute traitement statistique).

surtout aux ^{xiv}e et ^{xv}e siècles. Par ailleurs, des sources secondaires nous informent que des bibles portatives étaient en la possession de moines, et surtout d'abbés qui les léguèrent ensuite à leurs communautés. C'est ainsi qu'on les retrouve dans les inventaires de l'époque, qu'il s'agisse de bénédictins⁴⁸, de cisterciens⁴⁹ ou de chanoines réguliers⁵⁰.

On peut s'étonner, en revanche, que le nombre global des maîtres d'université concernés soit si faible, au ^{xiii}e siècle notamment : il semble difficile, en effet, de supposer qu'ils n'aient pas du tout fait usage de bibles portatives. Toutefois, c'est dans la classe « maîtres d'université » que nous avons inséré les bibles de petit format dont la présence est attestée dans le catalogue de 1338 de la bibliothèque de la Sorbonne. Sur les onze bibles mentionnées dans ce catalogue qui ont survécu jusqu'à nos jours, quatre sont de petites dimensions (<380 mm de taille), mais aucune n'a une taille inférieure à 300 mm. On peut donc avancer que, pour les maîtres et

48. Voir par exemple G. CANTONI ALZATI, *La Biblioteca di S. Giustina a Padova, op. cit., passim* ; *English Benedictine Libraries. The Shorter Catalogues*, éd. R. Sharpe, J. P. Carley, R. M. Thompson et A. G. Watson, Londres, British Library, 1996 (Corpus of British Medieval Library Catalogues, 4), *passim* ; *St Augustine's Abbey, Canterbury*, éd. B.C. Barker-Benfield, 3 vol., Londres, British Library, 2008 (Corpus of British Medieval Library Catalogues, 13), I, p. 376-388.

49. A. VERNET, *La Bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux du ^{xif} au ^{xviii}e siècle*, I, *Catalogues et répertoires*, II., *Les manuscrits conservés*, Paris, Éd. du CNRS, 1979, p. 68-69.

50. *The Libraries of the Augustinian Canons*, éd. T. Webbert et A. G. Watson, Londres, British Library, 1998 (Corpus of British Medieval Library Catalogues, 6), p. 120-123.

étudiants en théologie, les dimensions idéales des bibles « de travail » – si l'on peut les appeler ainsi – étaient celles qui les rendaient bien sûr maniables, mais non miniaturisées à l'extrême.

Nous savons par ailleurs que les bibles de cette bibliothèque ont continué d'être intensément utilisées au xv^e siècle. Grâce au registre de prêt de la Sorbonne⁵¹, nous pouvons en effet dénombrer les emprunts de chacune d'entre elles dans le courant de ce siècle. 120 emprunts effectués entre 1404 et 1485 concernent les 10 bibles complètes non glosées qui ont été identifiées, dont 42 se rapportent aux trois volumes⁵² ayant moins de 380 mm de taille : la bible la plus petite, Paris, BnF, lat. 16263 (313 mm de taille), a été empruntée 15 fois, suivie par lat. 16258-16259 (16 fois) et lat. 16262 (11 fois), mais les bibles les plus fréquemment empruntées sont celles qui ont un format moyen (380-550 mm de taille environ)⁵³.

En dehors de la France, nous avons quelques mentions indirectes concernant des collèges anglais : des maîtres d'universités y ont possédé des bibles de petit format tant au XIII^e siècle qu'aux siècles suivants. Nous en avons parfois connaissance à travers les legs faits par des anciens élèves aux

51. Voir *Le registre de prêt de la bibliothèque du collège de la Sorbonne [1402-1536]*, éd. J. Viellard et M.-H. Jullien de Pommerol, Paris, Éd. du CNRS, 2000 (Documents, études et répertoires, 57).

52. Trois, car la bible portative BnF, lat. 16264, mentionnée dans le catalogue de 1338, ne semble pas avoir été empruntée au xv^e siècle.

53. BnF, lat. 15473 (25 fois), lat. 15474 (9 fois), lat. 15475 (23 fois), lat. 15476 (15 fois). Pour la liste des emprunteurs de toutes les bibles concernées, voir *Le registre de prêt, op. cit.*, p. 714-715, 733-734.

collèges dont ils avaient été membres⁵⁴, ainsi que grâce aux catalogues des anciennes bibliothèques des collèges⁵⁵.

En ce qui concerne le clergé séculier, les attestations directes, surtout pour le XIII^e siècle, sont extrêmement rares. Il est assez probable cependant qu'au moins une partie de la production de bibles portatives d'un excellent niveau d'exécution soit entrée dans les bibliothèques du haut clergé. On peut en effet supposer que les prélats possédaient, à côté des grandes bibles d'apparat, des bibles plus petites pour leur usage personnel. Les sources directes faisant défaut, c'est grâce aux sources secondaires, tels les testaments et les inventaires après décès que nous en avons connaissance. Malheureusement, les dimensions des manuscrits n'y sont que rarement notées ; quelques exemples apparaissent cependant dès le XIII^e siècle : en 1269, le patriarche d'Aquilée Gregorio de Montelongo répartit à sa mort les deux volumes de sa bible de grand format entre les Dominicains et les Franciscains de Cividale et lègue sa petite bible (*Bibliam suam parvam*) à son neveu, curé de Gemonà⁵⁶ ; au siècle suivant, Philippe

54. Pour Oxford et Cambridge, voir A. B. Emden, *A Biographical Register of the University of Cambridge to 1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 1963, p. 66, 589 ; *Id.*, *A Biographical Register of the University of Oxford to A.D. 1500*, Oxford, Clarendon Press, 1957, II, p. 1229.

55. Voir *The University and College Libraries of Cambridge*, éd. P. D. Clarke, Londres, British Library, 2002 (Corpus of British Medieval Library Catalogues, 10), *passim* et *Scottish Libraries*, éd. J. Higgit, Londres, British Library, 2006 (Corpus of British Medieval Library Catalogues, 12), *passim*. Les mentions des dimensions sont néanmoins très rares.

56. D. NEBBIAI-DALLA GUARDA, « Bibliothèques en Italie jusqu'au XIII^e siècle. État de sources et premières recherches », dans *Libri, lettori e biblioteche*,

d'Alençon, archevêque de Rouen, possédait, d'après l'inventaire de 1368 de sa riche bibliothèque, tant une bible en deux volumes qu'une *parva biblia in qua cotidie legitur*⁵⁷. Pour le xv^e siècle, nous avons aussi quelques attestations de bibles portatives dans les testaments et les comptes d'exécution testamentaires des chanoines français⁵⁸.

Quant aux laïcs enfin, on doit constater l'absence de toute mention directe d'usage jusqu'au tout début du xv^e siècle, lorsque Jean Flamel, bibliothécaire de Jean de Berry, transcrit de sa main deux notes sur les deux bibles portatives de luxe qui appartenaient au duc : il attribue à Louis IX le manuscrit Paris, BnF, lat. 10426, mesurant 183x133 mm et enluminé à Paris dans le troisième quart du xiii^e siècle⁵⁹, et à Philippe le Bel la bible Paris, BnF, lat. 248/1-2 (188x129 mm). Les deux bibles ne portent ni marques d'usage ni indice explicite permettant d'en attribuer la propriété aux rois de France, même si l'affirmation de Jean Flamel – qui disposait peut-être de sources fiables – n'a rien d'invraisemblable. Comme on le voit, nous n'avons pas de témoignages directs pour le

op. cit., p. 7-129, p. 103.

57. *Bibliothèques ecclésiastiques au temps de la papauté d'Avignon*, II, éd. M.-H. Jullien de Pommerol et J. Monfrin, Paris, Éd. du CNRS, 2001, p. 384.

58. Nous devons cette information à Anne Tournieroux qui effectue une enquête sur les bibliothèques privées en France et en Italie au xv^e siècle. Une dizaine de ces mentions ont été pour l'instant répertoriées. Les termes utilisées sont « petite Bible de menue lettre », *biblia in parvo volumine* et dans un cas *bibliam portatilem*.

59. Au sujet de cette bible, voir aussi P. PETTMENGIN, « La Bible de saint Louis », dans *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, dir. H.-J. Martin et J. Vezin, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1990, p. 85-90, p. 85-87.

xiii^e siècle. Si des laïcs ont utilisé des bibles, il ne pouvait s'agir que des couches supérieures de la société dont les bibliothèques accueilleraient surtout des volumes richement décorés⁶⁰.

Enfin, une enquête sommaire sur le contenu des catalogues disponibles pour les bibliothèques de nobles aux xiv^e et xv^e siècles, les montrent très pauvres en bibles latines et ne fait pas apparaître la présence de bibles portatives dans leurs collections, à la seule exception notable des inventaires de 1373 et 1380 de la bibliothèque du Louvre qui font état de cinq bibles de petit format (« petite bible », « Bible de très menue lettre ») sur dix-neuf bibles latines⁶¹.

60. La situation en Italie pouvait être différente, l'alphabétisation des laïcs étant plus répandue. On sait par exemple que des laïcs, dans le Nord de l'Italie, possédaient des manuscrits du Nouveau Testament. Voir L. ELEEN, « New Testament Manuscripts and their Lay Owners in Verona in the Thirteenth Century », *Scriptorium*, 41, 1987, p. 221-236 et C. RUZZIER, « La produzione di manoscritti neotestamentari in Italia nel XIII secolo : analisi codicologica », *Segno e testo*, 6, 2008, p. 249-294, p. 252-254. Toutefois, à notre connaissance, rien ne permet de confirmer que des laïcs aient possédé des bibles latines en Italie au xiii^e siècle.

61. Voir L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits, op. cit.*, III, p. 115-116 ; tous les autres manuscrits bibliques sont en français.

Tableau 4Corrélation entre le lieu d'origine et le lieu de possession médiévale des manuscrits⁶²

Lieu de possession	Pays d'origine				Total
	Angleterre	France	Italie	Autre pays ou origine inconnue	
Angleterre	9 88,9%	1 11,1%	0 0%	0 0%	10 100%
Italie	1 4,3%	7 26,1%	16 65,2%	1 4,3%	25 100%
France	3 3,7%	20 74,1%	1 3,7%	6 18,5%	30 100%
Pays germaniques	0 0%	5 50%	2 12,5%	3 37,5%	10 100%
Autres pays	0 0%	1 33,3%	1 33,3%	1 33,3%	3 100%
Inconnu	10 17,5%	13 27,5%	14 32,5%	11 22,5%	48 100%
Total mss	23	47	34	22	126
Total % mss	15,6%	38,5%	28,4%	17,4%	100%

La plupart de ces manuscrits ont été utilisés dans les pays où ils avaient été fabriqués. Cependant, l'inverse n'est pas

62. Seulement 61% des preuves de possession contiennent des indices géographiques directs ou indirects. C'est pourquoi l'effectif de l'échantillon est encore plus faible.

rare : déjà à l'époque médiévale, certaines bibles ont été utilisées loin de leur lieu de production, et l'on peut supposer que le phénomène ait été beaucoup plus répandu que ne l'attestent les rares mentions disponibles. Si le manuscrit, étant copié à la commande, était a priori destiné à un public local, la grande mobilité des lettrés favorisait par la suite une diffusion assez rapide des livres en dehors de l'endroit où ils avaient été produits. D'une part, les étudiants de l'Europe entière qui se pressaient dans les grandes universités, comme Paris ou Bologne, pour y étudier la théologie ou le droit, faisaient copier ou se procuraient des volumes *in loco* qu'ils rapportaient chez eux à la fin de leur cursus universitaire⁶³ ; d'autre part, les prêcheurs itinérants constituaient par leur activité un vecteur de déplacement des livres dont ils avaient l'usage. D'ailleurs, la présence de bibles d'origine française dans les bibliothèques des couvents en Italie est attestée dès la première moitié du siècle⁶⁴.

63. Les archives de Bologne contiennent un certain nombre de contrats concernant le transport de livres à l'étranger ; il y avait même des compagnies qui se portaient garantes de l'opération. Voir G. ORLANDELLI, *Il Libro a Bologna dal 1300 al 1330, documenti. Con uno studio su il contratto di scrittura nella dottrina notarile bolognese*, Bologne, Università degli Studi di Bologna, 1959, p. 41-123.

64. Ainsi, la constitution des premières bibliothèques des ordres mendiants doit certainement beaucoup aux dons faits par des nobles et de hauts prélats, mais aussi à la récupération de manuscrits ayant appartenu aux frères qui avaient fait leurs études à Paris et Oxford où ils s'étaient procuré des bibles. Ce phénomène est attesté par la présence de manuscrits – et surtout de bibles – de cette origine dans les plus anciennes bibliothèques des couvents franciscains et dominicains, comme celles d'Assise ou de Padoue. Voir L. M. AYRES, « Bibbie italiane e bibbie

C'est probablement à ce phénomène que l'on doit la présence dès le Moyen Âge, des bibles portatives dans les pays germaniques (où l'on trouve aujourd'hui 15,5% des bibles conservées)⁶⁵. La production de bibles portatives ne s'est jamais développée dans cette zone, vraisemblablement du fait de l'absence de villes universitaires au XIII^e siècle ainsi que du système de production livresque qui leur était associé. On sait néanmoins que les universités occidentales accueillaient beaucoup d'étudiants en provenance de ces régions, que l'essor des ordres mendiants est assez précoce dans les pays germaniques et que la multiplication des couvents au

francesi : il XIII secolo », dans *Il Gotico europeo in Italia*, éd. V. Pace et M. Bagnoli, Naples, Electa, 1994, p. 361-374 et L. DAL POZ, « Manoscritti francesi e inglesi del Duecento in Italia dal XIII agli inizi del XV secolo », dans *Il Gotico europeo, op. cit.*, p. 391-401. Pour les manuscrits d'origine septentrionale présents à Assise dès le XIII^e siècle, voir M. ASSIRELLI, « I manoscritti francesi e inglesi del Duecento », dans *La biblioteca del Sacro comento di Assisi, I. I libri miniati di età romanica e gotica*, éd. M. G. Ciardi Duprè dal Poggetto, M. Assirelli, M. Bernabò et G. Bigalli Lulla Assise, 1988, p. 105-130. Déjà vers 1240 la bibliothèque Antoniana de Padoue s'enrichit d'une bible glosée en 25 volumes d'origine parisienne. Voir G. LUISETTO, « La biblioteca antoniana e i suoi manoscritti », dans *Codici e manoscritti della Biblioteca Antoniana col catalogo delle miniature*, éd. G. Abate et G. Luisetto, Vicence, 1975 (Fonti e studi per la storia del Santo a Padova, 1-2), p. xiii-xliii, p. xxvii. Notons par ailleurs que la moitié des bibles portatives produites en Vénétie conservent des indices d'utilisation par des frères.

65. Si la localisation actuelle ne reflète pas toujours fidèlement la localisation médiévale des manuscrits, à cause des mutations considérables qu'on subies les bibliothèques, on peut néanmoins en tirer des tendances générales, surtout si on se fonde sur les bibliothèques « provinciales » dont les fonds ont joui d'une plus grande stabilité.

xiii^e siècle y est aussi remarquable qu'ailleurs⁶⁶. On peut donc supposer que les mendiants auraient ramené dans leurs pays les bibles portatives qu'ils utilisaient et qui seraient demeurées *in loco*.

Les bibles portatives ont donc été produites en grand nombre au xiii^e siècle pour pouvoir satisfaire des exigences nouvelles et à cette époque, la part des ordres mendiants apparait prépondérante. Il est vraisemblable que cette donnée correspond en grande partie à la situation réelle : c'étaient les mendiants, surtout, qui avaient besoin de bibles transportables ; ce sont eux qui apparaissent, au moins de manière indirecte, comme destinataires de ces manuscrits ; enfin, la production de bibles portatives explose de manière concomitante au développement de ces ordres. Si les frères ne peuvent certes revendiquer l'usage exclusif de cette typologie livresque, ce sont eux, à notre avis, qui en ont assuré en bonne partie le succès. De plus, même s'il est impossible de démontrer qu'ils sont à l'origine du processus de miniaturisation, on soulignera que l'hypothèse est tout-à-fait pertinente en termes de chronologie : les Dominicains s'installent à Paris entre 1217 et 1221 et les Franciscains y arrivent vers 1219. Or, les plus anciennes bibles portatives à proprement parler datent justement des années 1220-1230 et sont d'origine parisienne. Cela dit, il ne faut pas oublier que la surreprésentation des ordres mendiants est en partie due au fait que les autres catégories de possesseurs n'ont pas laissé

66. Voir à ce sujet, J. B. FREED, *The Friars and German Society in the Thirteenth Century*, Cambridge (MA), Medieval Academy of America, 1977, p. 21-26.

beaucoup de marques d'usage : les témoignages les concernant nous viennent en effet surtout de sources secondaires qui ne permettent que rarement de rapporter les mentions à des manuscrits identifiés.

Du point de vue dimensionnel, on peut subdiviser les bibles examinées en trois catégories : des bibles de format moyen mais assez maniables qui semblent avoir été destinées à l'étude, notamment dans le milieu universitaire ; des bibles véritablement portatives destinées à la lecture privée et à la prédication itinérante qui constituent la part la plus abondante de la production et qui, tout en présentant toute la gamme des niveaux d'exécution, sont majoritairement à décoration simple ; des bibles minuscules, souvent de luxe et de production quasi exclusivement parisienne, qui portent rarement des signes d'utilisation ou des notes de possession mais qu'on peut supposer avoir constitué un objet « à la mode » parmi les couches les plus élevées de la population, que ce soit le haut clergé, de rares laïcs ou bien les hauts responsables des ordres mendiants.

Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que ces livres, faits pour durer, ont été utilisés de manière continue jusqu'à la fin du Moyen Âge par toutes les catégories de lecteurs. La production ne pouvait augmenter indéfiniment et dépendait strictement de l'augmentation du nombre de possesseurs concernés. Comme il a été dit plus haut, une fois celui-ci stabilisé, il était inévitable que, compte tenu de l'investissement nécessaire pour obtenir un nouveau manuscrit, le mécanisme des legs et le marché de l'occasion interviennent opportunément pour faire face aux besoins d'une population stagnante. C'est pourquoi la production des

bibles portatives aux XIV^e et XV^e siècles est pratiquement nulle alors que la production de grandes bibles d'apparat continue, bien qu'en moindre mesure, jusqu'à la fin du XV^e siècle. Le seul événement qui a pu interrompre la carrière de ces livres inusables fut leur remplacement par des objets de nature différente : les bibles imprimées⁶⁷ dont les premières éditions de format in octavo, et donc comparable à celui de nos manuscrits, datent seulement de la dernière décennie du XV^e siècle et sont par ailleurs loin d'être nombreuses.

67. Voir P. NEEDHAM, « The Changing Shape of the Vulgate Bible in the Fifteenth-Century Printing Shops », dans *The Bible as a Book. The First Printed Editions*, éd. P. Saenger et K. Van Karpen, Londres et New Castle, British Library, 1999, p. 53-70, p. 53-62. En général, sur la typologie des bibles incunables et leur usage, voir aussi K. JENSEN, « Printing the Bible in the Fifteenth Century. Devotion, Philology and Commerce », dans *Incunabula and their Readers. Printing, Selling and Using Books in the Fifteenth Century*, éd. K. Jensen, Londres, British Library, 2003, p.115-138.